



LE BÂTIMENT
MANSFELD

Décor intérieurs et éléments
architecturaux historiques

LE BÂTIMENT MANSFELD

Décors intérieurs et éléments
architecturaux historiques

Histoire..... p.3

Plans..... p.10

Patrimoine..... p.11



Fonds de rénovation
de la Vieille Ville



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Observations historiques et archéologiques sur le bâtiment Mansfeld

Le bâtiment actuel tel qu'il se présente aujourd'hui a connu des périodes d'utilisation et de construction, entre la Renaissance et la fin de l'ancien Régime comme hôtel du Gouverneur et durant les XIX^e et XX^e siècles en tant que Palais de Justice. Depuis 2017, le bâtiment est affecté après rénovation et restauration au ministère des Affaires étrangères et européennes et est dénommé bâtiment Mansfeld.

I. LA LONGUE VIE DE LA MAISON DU GOUVERNEUR APRÈS SON DÉBUT COMME MAISON GREISCH (1545–1795)

Suite à la démolition de l'ancien château-fort au Bock au milieu du XVI^e siècle¹, qui fut le siège du pouvoir du souverain du pays au cours du Moyen Âge, l'administration royale qui représenta le roi d'Espagne Philippe II, duc de Luxembourg, était amenée à s'installer ailleurs. C'était en 1565 que la maison du sieur Greisch a été acquise pour servir en tant que maison représentative au souverain. Dès lors, elle fut appelée la «maison du Gouverneur» jusqu'à la fin de l'ancien Régime². Le premier gouverneur installé dans ce palais fut le comte Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604). Le dernier avait été le feld-maréchal et baron Blaise de Bender sous la souveraineté autrichienne. Bender en tant que dernier résidant du palais du gouverneur signa en effet la capitulation de Luxembourg résultant du blocus de la forteresse par les troupes révolutionnaires françaises³.

La maison Greisch

Le bâtiment de la Renaissance avait pignon sur rue et avait des dimensions généreuses: 24 m de long sur 10 m de large sur le côté rue⁴. Au départ il appartenait à Nicolas de Greisch, mais après son décès, son fils, qui porta le même nom, céda la propriété au roi. Nicolas de Greisch, le père était un conseiller du roi, négociant de laine et originaire d'Arlon⁵. Il peut être considéré comme le maître d'ouvrage de l'édifice, puisque la charpente du bâtiment a pu être datée de l'année 1545⁶. Les investigations archéologiques réalisées récemment ont permis de comprendre que ce grand

bâtiment est encore entièrement conservé des caves jusqu'aux combles formant une petite partie de l'actuel édifice⁷. La gravure éditée dans l'atlas de Braun-Hogenberg de 1598 montre cette situation dominante du grand bâtiment en ville avec une inscription l'identifiant en tant que «Domus principis», c.à.d. la maison du prince.



Vue de la Ville de Luxembourg selon l'Atlas Braun-Hogenberg, 1598. La maison du Gouverneur marquée par sa toiture bleue en bordure de la ville haute, à droite de l'image

La salle de négoce à l'est

Or le domaine avait compris, tel que cela était d'usage pour un manoir de la Renaissance, plusieurs corps de bâtiments adjacents. À l'est de la maison principale se trouva un corps de bâtiment étroit présentant une salle sur double hauteur, éclairée de grandes fenêtres⁸ et accessible par un escalier en colimaçon à

partir du rez-de-chaussée. Cette pièce avait une fonction particulière puisqu'on pouvait accéder par la rue et par la grande salle du premier étage. Elle a pu servir comme salle de négoce ou comme salle d'audience au moment de pourparlers entre le gouverneur et les notables de la ville. Elle rappelle par ses proportions une salle de l'hôtel particulier de Jacques Cœur de Bourges, négociant et argentier du roi de France du XV^e siècle. Aujourd'hui s'y trouve la cage d'escalier de distribution faisant le lien entre le bâtiment principal et le bâtiment latéral.

Les cuisines à l'ouest

À l'ouest se trouva la grande cuisine avec des bâtiments adjacents qui longèrent la rue. Une partie des constructions a été démolie déjà avant le XVIII^e siècle, comme l'ont pu prouver les fouilles archéologiques, mais la partie intégrant la cuisine a seulement été démolie au moment de la création de la grande façade monumentale entre 1886 et 1888⁹. Lors des fouilles archéologiques, une citerne d'eau et le puits pour faire remonter l'eau pour l'usage domestique ont été repérés au niveau de l'actuel hall d'entrée.

La galerie en arcatures ⑤

Une autre partie du manoir de la Renaissance est une galerie composée de six arcades orientées sur le jardin se trouvant près de la rue du nord¹⁰. Cette galerie était pavée de terres cuites de couleur rouge, retrouvées à 50 cm du niveau actuel. Sa date d'édification n'est pas connue précisément. Elle avait peut-être la fonction de servir comme point de contemplation puisqu'elle surplombe d'une part la vallée et établit aussi la jonction avec les

terres plaines non-bâties situées côté nord étayées par d'autres fortifications. La galerie a des ressemblances en tant qu'espace de communication, avec celle intégrée dans le palais du Coudenberg¹¹, ancien palais royal des rois d'Espagne à Bruxelles.

Le bassin d'eau

Entre l'ancienne maison Greisch et la galerie se trouva un espace aménagé en jardin présentant au centre un bassin d'eau. Il a été documenté au moment des fouilles archéologiques. Il mesurait 3,5 mètres de large et était conservé sur une longueur de 5,5 mètres et sur une profondeur variant entre 30 et 60 cm. Le bassin avait un fond incliné. Quelques objets archéologiques précieux, tels que des fragments de verre dorés à la façon de Venise ou encore un pot de pharmacie en faïence fine produit dans les ateliers d'Anvers, ont été découverts¹².

Les éléments architecturaux Renaissance mis en valeur

Les investigations architecturales récentes entre 2012 et 2016 ont permis de dévoiler des encadrements de fenêtres inconnus au niveau de l'ancienne maison princière dont celles situées dans le hall d'entrée du bâtiment sont remis en valeur ①. Par ailleurs, une grande peinture murale en trompe-l'œil, également découverte puis restaurée, se situe au premier étage ②. Elle présente deux fenêtres entourées de motifs d'ornements de la Renaissance. Finalement, la colonne en candélabre ③ et une niche avec coquille ④ sont maintenues en place au rez-de-chaussée et se trouvent aujourd'hui dans une même pièce, servant comme salle de réunion.

Les agrandissements de 1600 à 1610

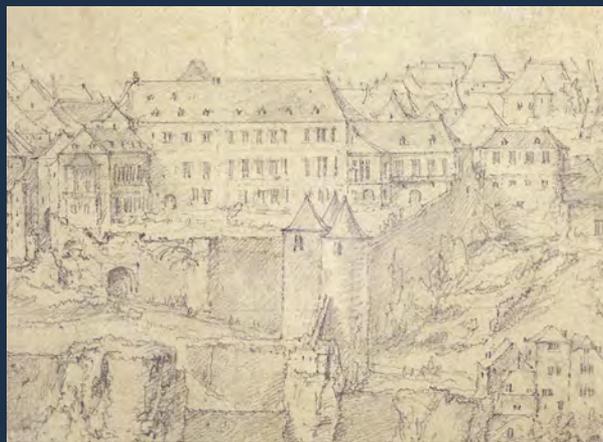
Si les premières années de l'histoire du bâtiment concernent les années 1545 pour la date de construction de la maison principale Greisch, puis l'achat par le roi Philippe II en 1565, un nouveau moment constitua la visite des archiducs Albert et Isabelle à Luxembourg en 1599. Selon une notice d'Isabelle dans son journal intime on peut lire que «Le Palais est à nous, mais très vieux et peu habitable, avec d'assez belles salles. Il est plein de curiosités de toutes espèces, avec de belles tapisseries qui sont meilleures que celles d'ici...¹³». Ainsi, il ressort de ce texte que le bâtiment dans lequel ils séjournèrent, était perçu comme étant une vieille demeure en mauvais état à la fin du XVI^e siècle¹⁴. Peu après, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont été entrepris. En effet, la charpente historique qui couvre la partie centrale de l'aile principale date de 1600¹⁵, ce qui fait présumer



Bassin d'eau entièrement enduit d'un mortier imperméable. Sur les parois sont encore visibles les traces de la ligne d'eau, FRVV

que le bâtiment avait été réalisé encore du vivant du gouverneur Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604). Ce bâtiment s'installa à l'emplacement du jardin avec le bassin d'eau et prenait donc place entre la maison princière et la galerie ⑤. Un encadrement de porte en pierre de taille porte des marques de tailleur de pierre¹⁶, les lettres A à E et des chiffres romains. Les travaux ont cependant continué sous le gouverneur successeur de Mansfeld, le comte Florent de Berlaymont (ca 1550-1626). Il avait fait réaliser non seulement le rehaussement de la porte médiévale dite les Trois Tours mais transforma les alentours arrière en terrasse grâce à la construction du bastion. Le millésime de 1606 intégré sur une pierre d'angle du bastion atteste ce moment de construction. Suivant un texte datant de 1609, réclamant la livraison de bois de charpente, nous devons supposer que celui-ci était destiné à l'aile latérale longeant la rue du Palais de Justice¹⁷. Elle surplombe la Altpforte présentant une saillie caractéristique et le corps du bâtiment se prolonge jusqu'au bâtiment de jonction où se situa la salle de conseil. La saillie a dévoilé en partie une peinture murale qui présente des arabesques et le dessin formant des caissons rehaussés par un trait de couleur bleue, une couleur rare et très coûteuse à l'époque ⑥. Notons encore la présence d'un plafond voûté avec des médaillons ⑦, portant confirmation par son style d'une intervention architecturale datant du début du XVII^e siècle¹⁸.

Il est certain que le gabarit de l'aile latérale est en place au moment du siège militaire de 1683 et 1684 comme le montre le dessin en croquis de Franz van der Meulen¹⁹, bien que le mémoire de Jamez précise qu'en 1718, le bâtiment était affaissé de $\frac{2}{3}$ au



Extrait d'un dessin préparatoire réalisé en 1684 et montrant le gabarit du bâtiment avec les alentours

milieu et menacé de crouler, ce qui nécessita des réparations²⁰. En effet, un grand arc de décharge en soubassement formant les fondations du bâtiment, nous a fait comprendre²¹ qu'une phase de réfection de l'aile latérale avait bien eu lieu. Au vu du style des encadrements en pierre de taille, il est également à supposer que les fenêtres en place du côté jardin de cette même aile devraient être issues du XVIII^e siècle.

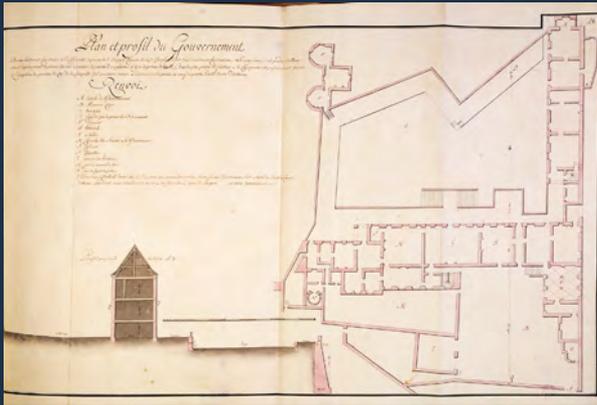
Rénovations suite au siège militaire des années 1683 et 1684

Les reconstructions réalisées à la fin du XVII^e siècle respectivement au début du XVIII^e siècle sont effectivement devenues nécessaires suite au siège militaire de 1683 et 1684, qui avait porté détérioration au bâtiment²². Certaines réparations ont été rapidement entreprises afin que le bâtiment soit prêt pour accueillir le roi conquérant de la forteresse, le roi soleil Louis XIV, entre le 21 mai et le 26 mai de l'année 1687²³. Il y séjourna avec sa cour dont faisait partie Jean Racine, l'écrivain et l'historiographe du roi. Le plafond en stuc de la chambre du roi²⁴ est à dater par son style de la fin du XVII^e siècle ⑧. D'autres réparations sont réalisées seulement tout à la fin du XVII^e siècle. En effet, les entrants des deux charpentes ont été remplacés en 1700²⁵.

La silhouette de la ville dessinée par le peintre Franz Van der Meulen permet de reconnaître que l'envergure du gabarit du bâtiment actuel est restée sensiblement la même par rapport à sa représentation en 1684. Certes, des modifications ont été réalisées au niveau du rehaussement de la partie située du côté de la rue du nord et par rapport à l'agencement des fenêtres sur la maison Greisch, mais nous pouvons bien cerner l'aile principale, l'aile latérale et la plate-forme bastionnée délimitée par la porte des Trois Tours.

Le bâtiment au XVIII^e siècle

En effet, nous sommes en présence de deux corps de bâtiments, dont chacun est muni de pièces d'une hauteur d'environ 4,40 m aux 1^{er} et 2^e étages, des proportions qui caractérisent un palais à vocation de représentation. La distribution se faisait à l'époque sur le principe des pièces en enfilade, qui est une distribution linéaire qui renonça au couloir. Tel que le montre le plan Jamez de 1764, les pièces à parcourir ont une fonction bien précise à commencer par le vestibule, suivi de la salle de réception pour banquets et communicant avec la belle terrasse. Au bout se situa la chambre du gouverneur derrière laquelle se trouvaient des petites pièces, désignées de cabinet.



Plan datant du milieu du XVIII^e siècle représentant pour la première fois la distribution intérieure des pièces, Atlas Nicolas de Jamez, Vincennes

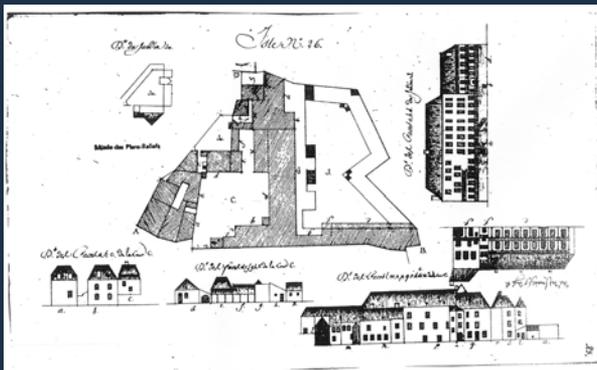
Du côté de l'aile latérale, la pièce en saillie située au-dessus de la porte dite Altpforte avait la fonction d'une chapelle. De l'époque du XVIII^e siècle sont issues quelques cheminées en pierre de taille ⑨ et ⑩ réparties dans les deux ailes.

II. LE BÂTIMENT DEVIENT PALAIS DE JUSTICE (1795–2008)

L'administration du département des forêts changea l'affectation du palais dit «le Gouvernement» en Palais de Justice par arrêté du 21.10.1795. La rue qui s'appela auparavant rue du Gouvernement changea de nom en 1798 pour s'appeler désormais rue du Palais de Justice²⁶.

Les travaux réalisés entre 1795 et 1843

Après le changement de la fonction du bâtiment en 1795²⁷, attri-



l'îlot et ses façades d'après le plan de Boitard (1802), Musée des Plans-Reliefs, Paris



Plaque en marbre qui commémore les travaux réalisés au temps du roi Guillaume II, au début des années 1840, FRVV

buée au tribunal de la justice et à d'autres services, ayant surtout logé dans l'aile latérale, le bâtiment est adapté aux nouveaux besoins en matière d'équipement et de mobilier. Dès 1797, il était question de suppression de grandes cheminées de la Renaissance et d'installation du chauffage par le poêle en fonte²⁸, même si certaines cheminées moins profondes et issues du XVIII^e siècle soient restées fonctionnelles. L'ingénieur Van der Noot s'occupa en 1831 du renforcement des plafonds des grandes salles qui devaient être stabilisés²⁹.

Le Chevalier L'Évêque de la Basse-Moûturie, dans son Itinéraire du Luxembourg germanique, considéra le Palais de Justice comme «monument fort remarquable par sa situation, son importance et sa vétusté»³⁰. Des travaux d'envergure étaient nécessaires et finalement réalisés dans les années 1840³¹, sous le roi Guillaume II, tel que l'évoque à ce jour, la plaque en marbre noir. Elle a été commandée auprès de J. Geraud, sculpteur et marbrier à Luxembourg et incisée d'un lettrage doré. Elle est exposée aujourd'hui dans le hall du nouvel escalier reliant l'aile principale à l'aile latérale³². Le programme d'affectation des pièces est redéfini sous la responsabilité du gouvernement de l'époque³³. Sur le plan architectural l'ordonnance des fenêtres en façade et les dimensions des pièces à l'intérieur sont modifiées en partie³⁴. L'in-

génieur Antoine Hartmann avait réalisé le suivi des travaux sous la direction de Siegling, le conducteur des travaux et ingénieur en chef. Selon le mémoire rédigé et les observations faites sur les lieux, Hartmann récupéra les anciens encadrements en grande partie en les déplaçant, d'autres sont encore intégrés dans le mur à leur emplacement d'origine³⁵. L'allure Renaissance des façades de la maison Greisch avait changé en gagnant une plus grande régularité en uniformisant l'aspect général. Les baies surbaissées et les niches intégrant des fenêtres jumelles sont supprimées au premier étage, au profit de fenêtres rectangulaires plus hautes³⁶. Il est très probable que de ce temps date un escalier en bois qui s'installa à l'emplacement des salles de conseil entre les deux grandes salles d'audience mais qui fut supprimé en 1886³⁷. Sur les embrasements de fenêtres ont été trouvées au deuxième étage les traces de peintures d'un motif floral composé de tulipes noires qui datent du XIX^e siècle³⁸. Ce dessin fait penser au roman populaire « La tulipe noire », très à la mode à l'époque. Dans ce roman à caractère historique, sorti en 1850, Alexandre Dumas associe intrigue et milieu carcéral sur fond de toile d'une histoire d'amour et de la passion du détenu à créer la mythique tulipe noire.

L'ancienne salle de négoce, établie entre l'aile latérale et l'aile principale qui affiche une double hauteur a été subdivisée horizontalement en deux pièces superposées ce qui nécessita le prolongement de l'escalier en vis d'un étage supplémentaire. Hartmann faisait construire des cloisons en bois sur le modèle des colombages anciens, dont certaines sont à ce jour conservées



Restes d'une peinture représentant des tulipes noires apposées sur un fond gris, XIX^e siècle, FRVV

dans l'aile principale et qui ont pu être datées par le procédé de la dendrochronologie à 1841³⁹. D'autres ont été installées dans l'aile latérale pour séparer le nouveau couloir des pièces⁴⁰. Cette intervention changea les proportions des pièces. La démolition de l'ancienne galerie en bois, représentée sur le plan Boitard, et située hors du bâtiment le long de la façade arrière, contribua à donner un meilleur éclairage aux pièces.

Répartition des fonctions

L'aile principale étant essentiellement réservée aux audiences et à la cour de justice, on peut cependant trouver diverses fonctions dans l'aile latérale. En effet, en 1840 le rez-de-jardin était réservé à l'administration des travaux publics et à l'étage au-dessus se situa la chambre des comptes⁴¹. Une partie des pièces, était après réalisation des travaux, affectée à la gendarmerie, dont l'ancienne maison Neumann, située en face, faisait également partie du même ensemble⁴². L'ancien cachot de la gendarmerie était muni de grillages : les perforations dans la pierre de taille, sont encore visibles aujourd'hui ¹¹. Un bureau de la douane occupa l'aile latérale en 1846⁴³ ainsi que le collège médical⁴⁴. Ce dernier a été déplacé dès 1847 dans la partie nord de l'aile principale où des fioles médicinales retrouvées lors des fouilles récentes, attestent leur présence plus précisément au fond de la cour, derrière l'actuelle double porte⁴⁵. Une photo noir et blanc rend encore compte de l'ambiance qui se dégage de l'ancien bâtiment doté de constructions basses près de la rue du nord⁴⁶. Avec le départ en 1881 de la gendarmerie pour la caserne du Saint-Esprit⁴⁷, la justice disposa par la suite de quelques locaux supplémentaires affectés aux archives⁴⁸. Les archives étant déplacées au troisième niveau de l'aile principale après la construction de l'extension en

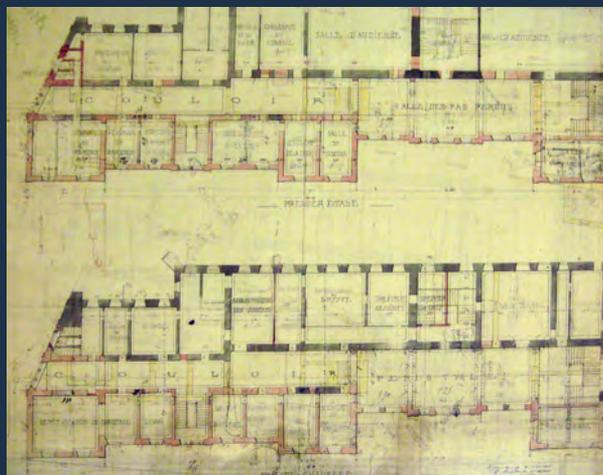


Photo de 1878 représentant le Palais de Justice avant son agrandissement et au moment de la mise en place du jardin planté et la création du boulevard Thorn, MNHA

1888, l'administration de l'enregistrement occupa par la suite les locaux de l'aile latérale⁴⁹.

L'extension du bâtiment du côté de la cour

Une phase de construction importante fut la réalisation de l'extension entre 1886 et 1888, conduite par l'architecte de l'État Charles Arendt, après élaboration du projet en 1885⁵⁰. La nouvelle construction va doubler les bâtiments de la Renaissance au niveau de l'aile principale. La nouvelle construction fut dotée d'une façade représentative de style néo-Renaissance ¹² réalisée en pierre de grès messin de Jeumont⁵¹ et en pierre bleue pour le soubassement. Suivant un schéma ternaire classique, la grande façade principale est divisée en deux parties, l'une est traitée comme façade principale, avec deux pavillons et un avant-corps, l'autre comme annexe en se fermant par un pavillon⁵². Le bâtiment s'oriente désormais sur une place élargie, créée suite à la démolition de bâtiments secondaires. À l'intérieur le volume du rez-de-chaussée est plus bas. Aux étages une galerie généreuse dite des «Pas Perdus» devance les salles d'audience et les salles de conseil. Dans les tours et dans la partie du quartier nord se situent de nouveaux bureaux. Arendt supprima deux cages d'escaliers de l'aile principale, l'une en pierre⁵³, l'autre en bois et introduisit dans le style de son époque le grand escalier en bois ¹³ et des décors en stuc comme habillage des plafonds en caissons ¹⁴ ou avec appliques et médaillons ¹⁵. Une dalle en acier avec remplissage en briques se trouve dans la partie nord sous les combles. Une



Plan de Charles Arendt, architecte de l'État montrant les parties du bâtiment en place (noir), celles qui sont supprimées (jaune) et finalement celles qui sont construites à neuf (rouge), 1886

nouvelle charpente recouvre la nouvelle construction qui s'appuie en partie sur les charpentes anciennes ¹⁶. Le bâtiment fut équipé en menuiserie intérieure neuve et en mobilier en partie nouveau.

Selon les observations archéologiques, le revêtement du plancher à l'entrée était fait d'un terrazzo rouge présentant des bordures en mosaïques alternant blanc et noir⁵⁴. Au-dessus des portes des bureaux a été apposée une signalétique en grands lettrages noirs en langue française ¹⁷. Un plafond en caissons à huit compartiments présentant une rosace centrale dans chaque compartiment, a été démolé en partie durant les années 1930 et a été retrouvé sous le faux-plafond au 1^{er} étage⁵⁵, de même que des débris d'ornements floraux en plâtre qui sont sortis des fouilles archéologiques au niveau du rez-de-chaussée suite à la réfection du sol et du plafond. En ce qui concerne le mobilier ancien qui était encore en place lors du déménagement de la justice en 2008 vers le plateau du Saint-Esprit, les meubles les plus représentatifs du XIX^e siècle ont été conservés⁵⁶.

À travers les archives on peut lire que le chantier avait été conduit en deux phases. L'avant-projet prévoyait des dépenses annuelles de 80 000 F à répartir sur deux ans⁵⁷. La partie de l'entrée a été construite en 1886⁵⁸. Un premier lot de soumission fut approuvé au début de l'année 1886, tandis que l'aile nord, dite également quartier nord, située entre la troisième et la quatrième tour, a été réalisée en 1887⁵⁹. En 1888, le budget est prévu pour aménager les alentours, les travaux de peinture et de tapisserie, l'équipement en mobilier, l'installation et réfection des sanitaires et l'installation des sonneries et du téléphone électrique.

Les soumissionnaires sortants étaient essentiellement des entreprises luxembourgeoises tandis que les matériaux provenaient pour la pierre de Metz et de Belgique et pour l'ardoise de Herbeumont (B)⁶⁰. Citons entre autres, l'entrepreneur Pies & Betz de Luxembourg qui réalisa le gros-œuvre. Champagne frères de Luxembourg fournissait la menuiserie intérieure. Auguste Bradtké de Luxembourg réalisa la vitrerie. François Moor du Rollingergrund était retenu pour la peinture. Ces corps de métiers sont ceux qui avaient remporté les deux soumissions de 1886 et de 1887. Ils étaient donc présents sur toute la durée du chantier et ont ainsi participé à la réalisation intégrale du projet d'extension.

La démolition des anciennes constructions a commencé le 5.4.1886. En mai, Arendt réceptionna sur place les pierres de Jeumont en rebutant certaines pierres en raison de leur taille en faux-lits⁶¹. En ce qui concerne l'aile latérale, c'est également en mai de l'année 1886⁶², qu'un incendie détruisit les éléments

en bois principalement au niveau de la seconde arcade enjambrant la rue, conduisant aux réparations nécessaires qui ont été fortuitement réalisées sur base de matériaux de réemploi⁶³. La deuxième arcade a été démolie suite à cet incendie⁶⁴.

Arendt avait l'intention de laisser ouvert selon son avant-projet le hall d'entrée du rez-de-chaussée, mais en 1887 il devait constater que les baies en pierre bleue de l'entrée devraient être fermées pour protéger mieux l'édifice des pluies et des neiges⁶⁵. L'éclairage au gaz, bien qu'ayant les inconvénients⁶⁶, était encore préconisé par rapport à l'éclairage électrique en raison du coût élevé de ce dernier⁶⁷.

Les alentours en relation avec la place avaient été aménagés en dernier lieu tandis que le jardin était déjà planté avant le début du projet⁶⁸. Les plans et les devis ont été approuvés le 19.10.1886. L'ingénieur en chef Worré demanda à la fin de l'année 1887 que la cour soit aménagée selon le croquis de l'architecte paysagiste parisien Edouard André⁶⁹ avec un hexèdre, des bordures et des plates-bandes plantées⁷⁰. La Ville approuva le 20.9.1887 la construction d'une balustrade en pierre de taille⁷¹ longeant la rue du nord⁷². Un large trottoir en mosaïque est posé devant le bâtiment le 2 mars 1888⁷³. Un grillage en fer forgé fabriqué par les frères Kauffmann, serruriers à Luxembourg est établi après mai 1889⁷⁴.

Les travaux réalisés durant les années 1930

Durant les années 1930, des travaux sont réalisés au niveau du musée situé en face, mais aussi au niveau du Palais de Justice, ce qui explique pourquoi les deux façades étaient traitées de façon identique⁷⁵. Dans l'aile principale, des mesures de stabilisation par des poutres métalliques sont faites. Cela a permis d'amoindrir les murs. Ainsi le mur pignon arrière de l'ancienne maison Greisch, intégrée dans l'aile principale, a été démolitout comme certains plafonds en stuc de l'époque du XIX^e siècle, mis en place par Charles Arendt. Les nouveaux stucs sont réalisés dans le style des années 1930⁷⁶. Le grand portail du côté de la rue est reconstruit en pierre de taille. Au-dessus, une construction en béton armé permet l'élargissement du volume existant pour créer des bureaux confortables⁷⁷. L'ancien escalier en colimaçon est enlevé et on le remplace par des escaliers en terrazzo qui assurent ponctuellement le lien entre l'aile latérale et l'aile principale. Le couloir de l'aile latérale est remis au goût du jour par l'installation de nouvelles portes donnant aux pièces et des arcades historiques installées au niveau du couloir. L'étage des combles de

cette aile est transformé en toiture à mansardes afin de gagner de la surface utile. L'escalier dit baroque qui se situe au bout de l'aile latérale est prolongé par un escalier du style des années 1930⁷⁸. Les travaux réalisés par l'administration des Bâtiments publics ont été dirigés par l'architecte Jos Jentgen.

III. LE BÂTIMENT MANSFELD (2017 -) ET LE CATALOGUE DES ÉLÉMENTS HISTORIQUES DE VALEUR

Le projet actuel de rénovation du bâtiment a été réalisé entre les années 2008 et 2017. Des études historiques, des sondages statiques et archéologiques, la décision gouvernementale d'affectation du bâtiment, l'étude de faisabilité, le concours d'architecte, l'élaboration d'un projet sommaire, le projet définitif, les appels d'offres pour la désignation des bureaux d'études et les soumissions se sont déroulés entre les années 2008 à 2012⁷⁹. Les travaux proprement dit ont eu lieu entre 2012 et 2016 pour la partie bâtiment. Au printemps de l'année 2017, l'administration a pu aménager dans les nouveaux locaux suite à l'ameublement des espaces par l'administration des Bâtiments publics.

Les éléments architecturaux et le décor historique mis en valeur dans ce projet de réhabilitation du bâtiment Mansfeld par le Fonds de rénovation de la Vieille Ville sont décrits cidessous⁸⁰.

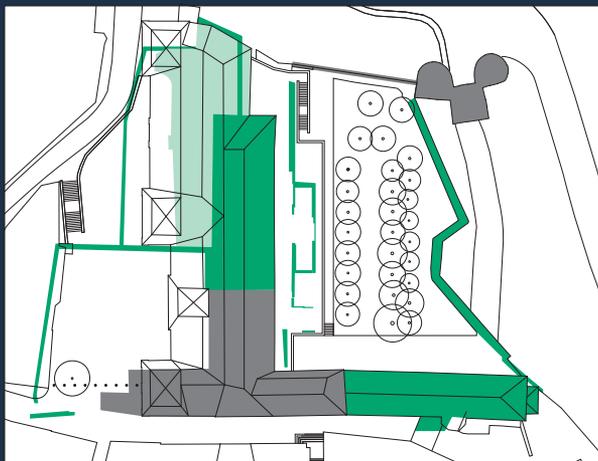


Plan de fouilles de 2013. En rouge sont indiqués les murs datant avant 1545 et en vert les murs qui sont en relation avec le bâtiment en place, HLG, FRVV

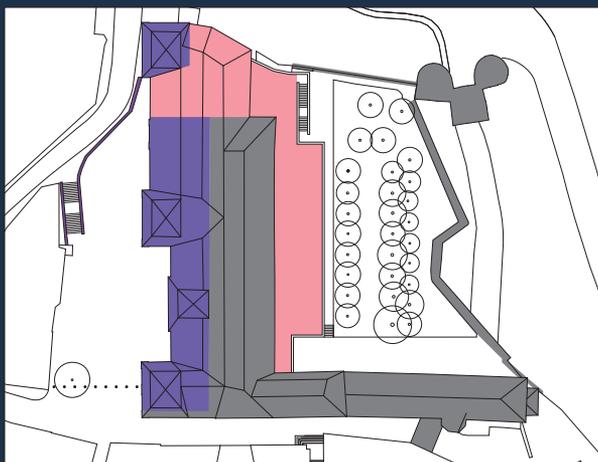


Les fortifications médiévales comportent la «Altport» et la porte des Trois Tours (en rouge). Un mur d'enceinte datant du milieu du XVI^e siècle passa en diagonale le long de la pente naturelle du terrain.

Au niveau des constructions (en jaune) notons la grande maison Greisch, coiffée d'une toiture datant de 1545. Le long de la rue, à l'ouest, se trouva le bâtiment avec la cuisine, démolie en 1886 et à l'est une salle de négoce, intégrant la cage d'escalier actuelle. Une galerie se trouva du côté Nord près des remparts séparée de la maison Greisch par un jardin avec un bassin d'eau.



L'agrandissement de la maison du Gouverneur a eu lieu après 1600. L'aile latérale et un corps de bâtiment, placé contre la maison Greisch intégrant la galerie, sont construits (en vert). Le mur du bastion est construit en 1606.

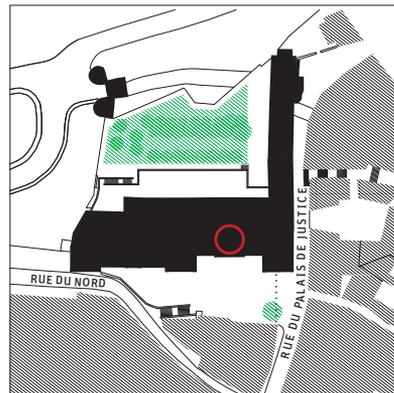


L'extension du Palais de Justice est réalisée entre 1886 et 1888 (en mauve). Elle donne sur une nouvelle place par sa façade monumentale. Les grandes pièces du côté jardin, appartenant aux anciennes constructions sont préservées tandis que les constructions donnant sur l'ancienne cour sont démolies (vert clair). Les travaux récents portent sur la construction d'une salle multifonctionnelle en rez-de-jardin et le rehaussement de la toiture dans la partie nord (en rose)

1. La façade de l'ancien Hôtel du Gouverneur du XVI^e siècle

Le vide créé à partir de l'ouverture des plafonds des vestibules permet de mettre en scène deux époques historiques principales, la Renaissance et le XIX^e siècle, après avoir franchi la porte d'entrée du bâtiment. La maçonnerie appartient à l'ancienne façade de la demeure du gouverneur du XVI^e siècle, agrandie en 1600. Elle s'orienta sur une cour. Les encadrements en pierre remontent à la Renaissance. Trois linteaux au rez-de-chaussée, se terminent en accolade et intègrent deux mouchettes en formes de flammes et se répartissent de part et d'autre de l'ancienne entrée principale. L'enduit de façade ancienne, piqueté et retrouvé sous les couches d'enduits récents, remonte à la dernière génération des travaux opérés sur cette façade, correspondant vraisemblablement aux années 1840.

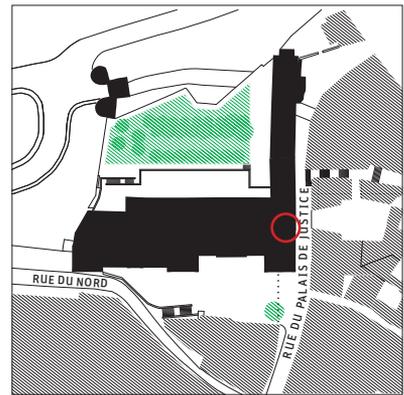
Entre 1886 et 1888 une nouvelle construction est dressée contre les bâtiments de la Renaissance. Les anciennes fenêtres vont être transformées en portes d'accès aux différentes salles. Les anciennes menuiseries sont surmontées de frontons cintrés au premier étage et d'un couronnement se terminant en crossette au deuxième étage. Les menuiseries datant des années 1887 et 1888 ont été livrées par la menuiserie Champagne frères. Les plafonds des vestibules sont ornés de stucs de la même époque.



2. La peinture murale du XVI^e siècle

La peinture est une peinture en trompe-l'œil qu'on peut dater par son style du milieu du XVI^e siècle avant la conversion de la maison en demeure du gouverneur en 1565 en raison de son style, mais aussi en raison de son exécution incertaine et imparfaite. Elle est légèrement inclinée et on ne peut pas imaginer qu'elle avait une vocation de résidence représentative du roi. Par contre, la peinture aurait toute sa raison d'être dans une maison particulière. Nicolas de Greisch, le père, conseiller au temps des rois d'Espagne Charles Quint et Philippe II, devait être le constructeur de la maison en 1545. Son fils l'a vendue au roi après le décès de son père.

Le dessin représente deux pans de fenêtres superposés, munis de petits verres géométriques en forme de losanges et de parallélogrammes. Au milieu de la fenêtre supérieure est dessiné un œil-de-bœuf. Sur la partie gauche on peut voir un ruban en couleur rouge, orné d'arabesques, de feuillages et de



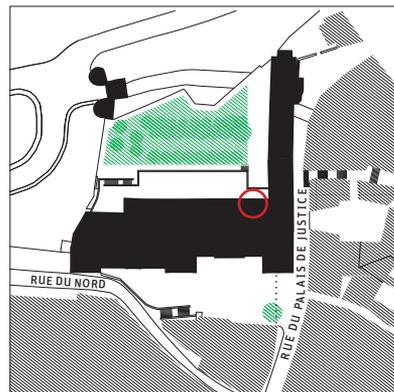
corbeilles de fruits en couleur verte. En haut se trouve une figure de proue présentant le buste d'une figure féminine ailée et coiffée d'une couronne végétale. La peinture se composait à l'origine d'au moins trois rangées horizontales de fenêtres superposées, dessin entrecoupé après installation de la porte au plus tard au XIX^e siècle. Notons qu'on retrouve encore une partie de la peinture à droite de la porte.

Nous sommes ici en présence de la plus ancienne peinture murale de type profane, connue dans la ville de Luxembourg. Elle était intégrée dans une habitation évoquant le thème de baies vitrées et d'arabesques au goût de l'époque. La peinture murale se développe sur une superficie d'environ 10 m². Elle a été découverte en 2013 sous d'épaisses couches d'enduits et une couche de terres cuites. La peinture a été restaurée en 2016. La grande pièce était entièrement peinte à l'époque, mais des couches de peintures blanches sont venues recouvrir les anciennes peintures. Seulement quelques sondages ont été effectués au moment de la rénovation. Ces peintures restent donc globalement conservées sous les enduits. Nous savons toutefois, qu'elles sont bien moins présentes au niveau de la paroi intérieure de la façade tournée du côté jardin en raison d'un remaniement important d'agencement de fenêtres réalisé durant les années 1840.

Du côté rue, une niche avec la coquille a été intégrée vers 1840 à l'intérieur.

3. La double baie de fenêtres

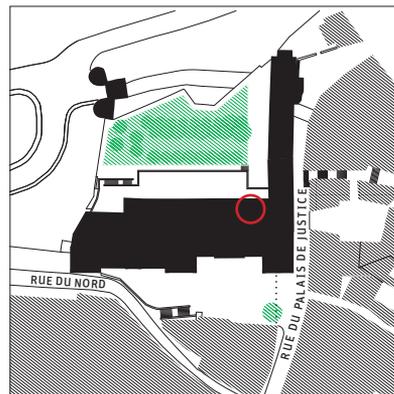
Cette double arcature de fenêtres de style Renaissance est supportée par une double colonne candélabre. Elle est ainsi formée dans sa partie basse d'une colonne candélabre et dans sa partie supérieure, d'une seconde colonne candélabre renversée. Les deux parties sont assemblées grâce à une pirouette, un motif d'ornement formant une sorte de toupie. Les bases des colonnes sont ornées de feuilles d'acanthé. La baie a été maintenue à son emplacement mais sa sortie terrasse n'est pas gardée. Elle forme avec la niche Renaissance un bel ensemble historique.



4. Niche de style renaissance datant du XVI^e siècle

La niche formée d'un fronton cintré, ornée d'une coquille, est surmontée d'une corniche à frise dentelée. La niche comporte deux piliers sculptés en arabesques, dont l'un présente un décor floral, l'autre un décor un peu plus varié puisqu'il intègre un masque humain et deux figures affrontées en forme de biches. Les chapiteaux de style dorique avec leur décor de canards supportent le fronton, lui-même décoré dans le même langage d'arabesques que les deux piliers sculptés.

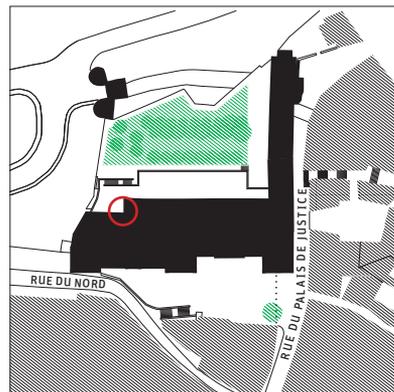
La niche ainsi que le mur qui l'intègre n'ont pas changé, tandis que la cloison opposée a été enlevée, de sorte à ce que la niche se situe maintenant dans une salle de réunion présentant une belle unité ornementale avec la double arcature.



5. Les arcades et la loggia

Une galerie composée de six arcatures en plein cintre, réalisée dans un appareillage de grosses pierres se trouve à l'extrémité du bâtiment près des murs de remparts. Son niveau de sol était d'une cinquantaine de centimètres plus bas que le niveau actuel. À l'origine, au XVI^e siècle, il était couvert de carreaux rouges en terre cuite. La galerie était détachée des constructions environnantes et pouvait avoir servi comme lieu de contemplation, proche des fortifications qui surplombent la vallée.

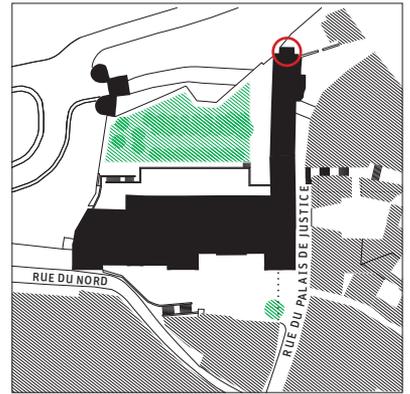
Avec la construction d'un nouveau bâtiment adjacent en 1600, la galerie était ensuite intégrée dans une succession de pièces, qui se présentaient en enfilade. Une loggia est venue s'ajouter à côté de deux baies d'arcades. La loggia est représentée sur le dessin de Franz van der Meulen, datant de 1684.



6. La peinture murale dans l'aile latérale

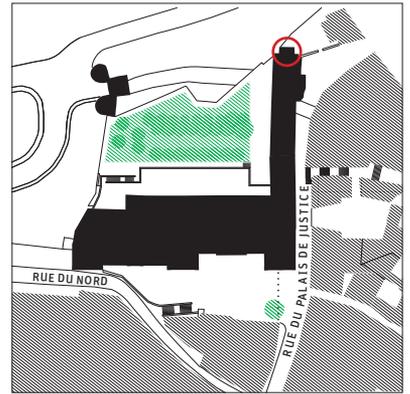
Dans la niche en saillie ont été découvertes, après décapage partiel, les traces d'une ancienne peinture murale présentant un socle en couleur rouge et des compartiments peints rehaussés par la couleur bleue. La teinte bleue est encore à l'époque du XVII^e siècle considérée comme une couleur rare, chère et peu répandue. Le long de la fenêtre se trouve une frise d'arabesques.

La pierre encastrée est une pierre sculptée, qui lorsqu'on la renverse permet de reconnaître, une couronne. Cette pierre rappelle une pierre métope retrouvée à Clausen présentant une composition géométrique similaire de bandeaux. Cette pierre de la Renaissance est utilisée ici en réemploi.



7. La voûte avec médaillons

La voûte d'ogive avec ses nervures en pierre de taille comporte dans les compartiments à chaque fois trois appliques au motif végétal. La présente rénovation a rafraîchi le plafond sans toucher aux couches de peintures recouvrant le stuc d'origine.



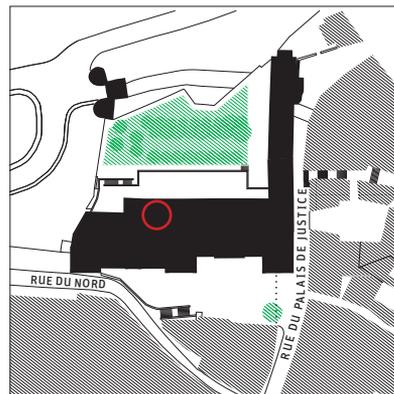
8. Le plafond de l'ancienne «chambre du gouverneur»

Le plafond est organisé en trois champs décorés de médaillons quadrilobés pour les parties latérales et de médaillons échancrés sur la travée centrale. Les faces latérales des poutres sont décorées de rinceaux et motifs floraux. La présente restauration a permis de redonner la couleur uniforme blanche au stuc, caractéristique du XVIII^e siècle.

Le plafond date vraisemblablement de la fin du XVII^e siècle et semble avoir été mis en place après le siège militaire de 1684 au moment duquel le bâtiment a été endommagé. On peut supposer que la pièce avait été embellie pour le séjour du roi Louis XIV, roi de France à Luxembourg du 21.5 au 26.5.1687.

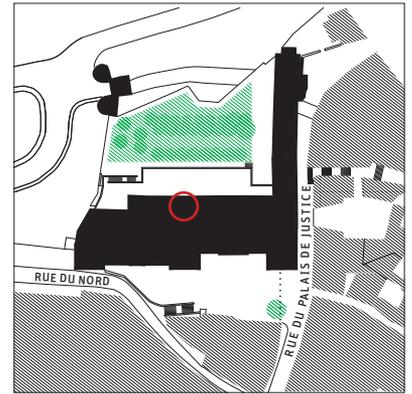
Selon le plan du bâtiment datant vers 1770 et édité dans l'atlas Finetti, cette pièce est signalée comme «Chambre où se tient le Gouverneur». Le projet actuel a permis de mettre en évidence la cheminée ancienne dont le décor du manteau n'existait

plus. Les encadrements en pierre de taille donnant aux pièces adjacentes ont aussi été découverts lors des récents travaux et ont été mis en évidence.



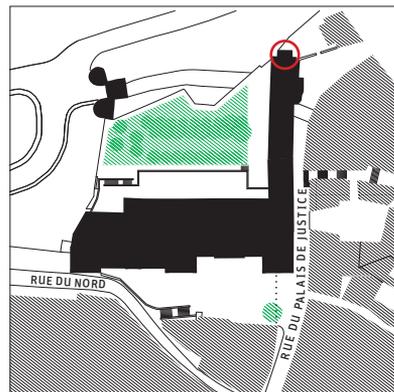
9. La cheminée en pierre du XVIII^e siècle dans la salle dite «salle baroque»

La cheminée de style baroque, installée dans une grande salle au deuxième étage de l'aile principale, date de la seconde moitié du XVIII^e siècle et comporte un médaillon central en rocaïlle. Le décor au niveau du trumeau de la cheminée se compose d'un léger profilé en cannelures et d'une cartouche à fleur aux angles, qui devraient dater du XIX^e siècle. Le plafond comprend plusieurs grandes poutres en bois qui sont revêtues d'un enduit de plâtre uniforme. Les angles sont décorés d'appliques de stucs réinterprétant le motif de la coquille.



10. La cheminée en pierre taillée dans l'aile latérale

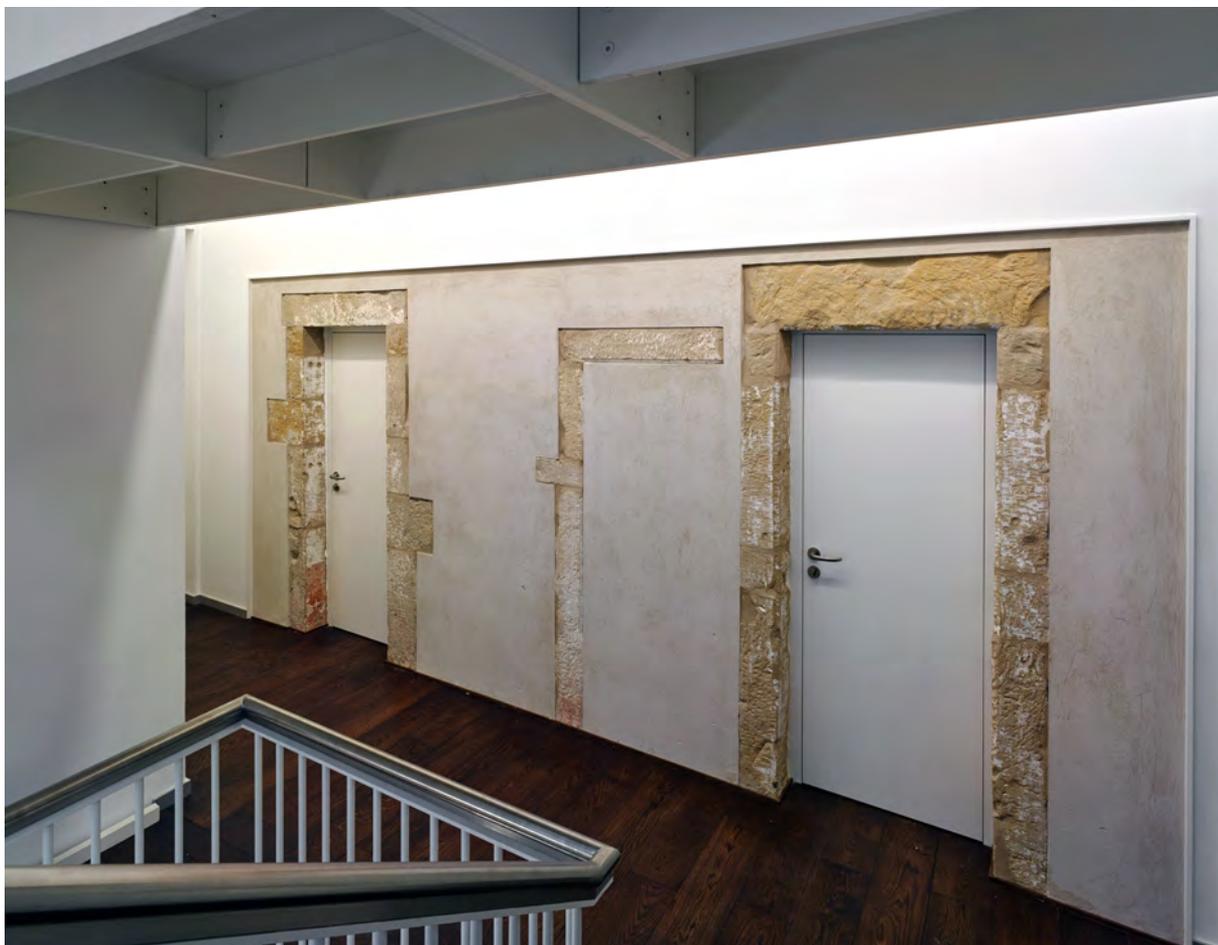
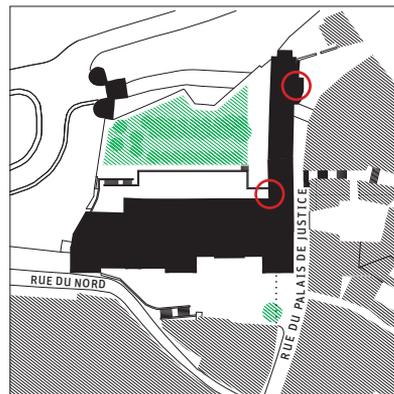
À l'extrémité de l'aile latérale se situe une pièce qui intègre une cheminée de style rocaille datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Après le décapage des épaisses couches de peinture blanche, les détails au niveau du médaillon central en rocaille et ceux des côtés latéraux montrent toute la finesse de l'exécution de la sculpture.



11. Les encadrements de portes et les nouveaux percements

Les anciens encadrements de portes en pierre de taille situés dans l'ailé latérale gardent dans la présente mise en valeur, les multiples traces de badigeon. Jadis, les locaux étaient occupés par la gendarmerie au milieu du XIX^e siècle. Ces cellules ont pu servir de pièces de détention, ce qui serait une explication logique quant à la présence des trous de grillage retrouvés au niveau de l'embrasement des portes.

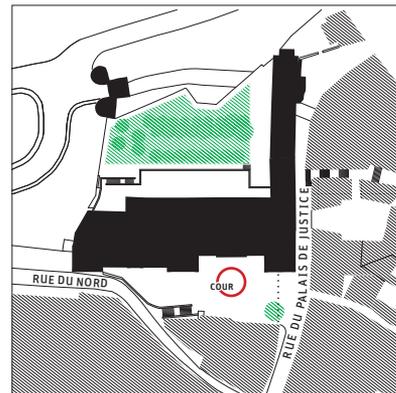
À d'autres endroits, l'élargissement de la zone de transition, située entre l'ailé principale et l'ailé latérale a rendu nécessaire l'intégration d'une travée de fenêtres de la façade arrière dans le bâtiment. C'est ainsi que les encadrements des anciennes ouvertures avec leurs moulures du XVI^e siècle, se retrouvent maintenant intégrés dans le bâtiment.



12. La façade de style néo-Renaissance

D'expression architecturale de style néo-Renaissance, cette façade du Palais de Justice, n'est pas comme bon nombre de palais de justice dans l'Europe du XIX^e siècle, édifié dans un style gréco-romain caractérisé par la présence de colonnes. En effet le style néo-Renaissance utilisé ici illustre bien la laïcité pour cet édifice ayant vocation à représenter les vertus de la justice au moment de sa construction. Dans la partie de l'avant-corps intégrant l'entrée, la verticalité est soulignée par les pilastres munis de chapiteaux corinthiens tandis que les clefs de fenêtres comportent des motifs en palmettes. Le fronton de l'entrée présente en son centre l'écusson national avec le lion burelé tandis que deux cartouches apposés sous l'édicule de la partie supérieure symbolisent l'art de construction à travers le compas et de l'équerre ainsi que les vertus de la justice en raison de la présence de la balance, de la bible, de l'œil divin, des feuilles de chênes et de l'épée. Le pignon muni d'une coquille est flanqué de deux obélisques.

Les sculptures sur la pierre de Jaumont et sur la pierre bleue sont réalisées en 1886 par Jean Luja du Limpertsberg et portent

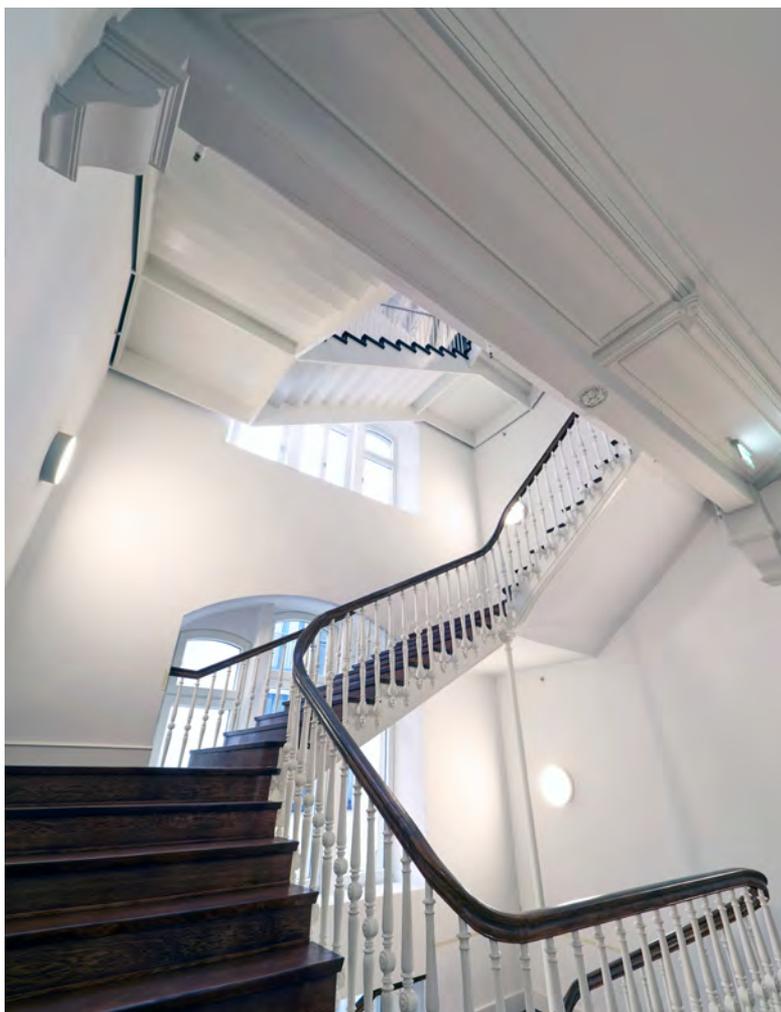
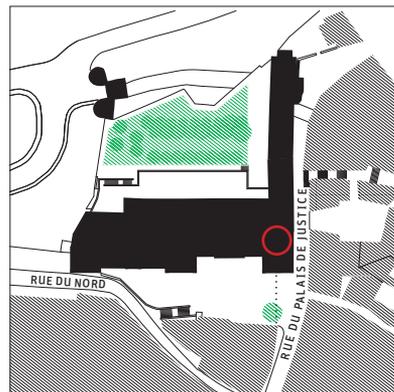


sur la partie de l'entrée tandis que Jean-Baptiste Dieschbourg d'Echternach est retenu comme artiste dans la deuxième soumission de 1887 pour la sculpture des pierres portant sur la partie de l'aile de la rue du Nord. François Gustave, sculpteur messin, intervient en 1886 sur le chantier et est l'auteur de la cartouche attribuée à la justice.



13. L'escalier en bois du XIX^e siècle

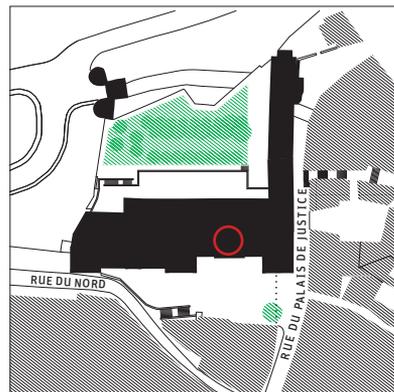
Le grand escalier à trois volées droites et deux repos formant retour d'équerre s'élance du rez-de-chaussée au deuxième étage. L'escalier est supporté par deux fûts en acier. Il se prolonge à l'étage des combles par un escalier neuf construit en métal.



14. Les plafonds du vestibule

Créés entre les années 1886 et 1888, ces grands vestibules sont subdivisés en trois compartiments et sont ornés de médaillons centraux de style néo renaissance. Les plafonneurs Jean Hofels de la Haute Pétrusse et Théodore Schmit du Limpertsberg sont les artisans des plafonds en plâtres, de la fourniture des ornements dont les archives retiennent qu'il existait cinq modèles de rosaces, 58 boutons et six agrafes.

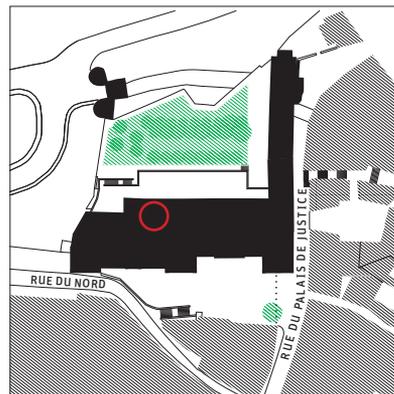
Deux médaillons centraux ont été enlevés du plafond du rez-de-chaussée et du premier étage pour pouvoir créer l'ouverture, qui permet de montrer la façade historique. Ils sont aujourd'hui soigneusement déposés dans le dépôt du Musée national d'histoire et d'Art. Les vestibules sont généreusement éclairés de grandes baies vitrées orientées au sud-ouest.



15. Le plafond à caissons

Le plafond en caissons devrait avoir été mis en place dans le bâtiment dans les années 1880. Le plafond se compose de trois caissons orthogonaux concaves présentant un décor néo-renaissance dans les échancrures. Une bande de pastilles à fleurs orne le pourtour de la pièce. Avec l'enlèvement de l'ancienne cloison en bois, la pièce a pu être élargie lors de la présente rénovation, ce qui a nécessité la mise en place d'un décor géométrique simplifié s'inspirant du riche décor historique. Lors des travaux de stabilisation du sol, des fragments de papiers datant des années 1830 ont été retrouvés ce qui atteste que la dernière réfection du sol, au vu de la qualité du bois et de la présence des lambris, devrait remonter au début du XIX^e siècle.

Un deuxième plafond avec deux caissons comportant des mouchettes de style néogothique se trouve au 2^e étage.

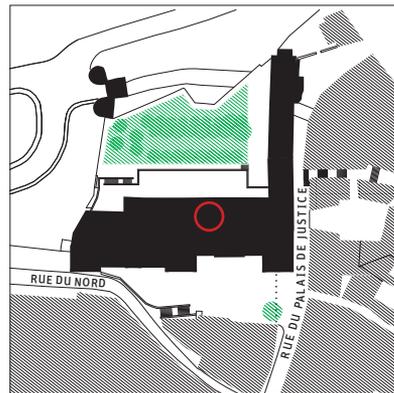


16. Les trois charpentes historiques de 1545, 1600 et 1887

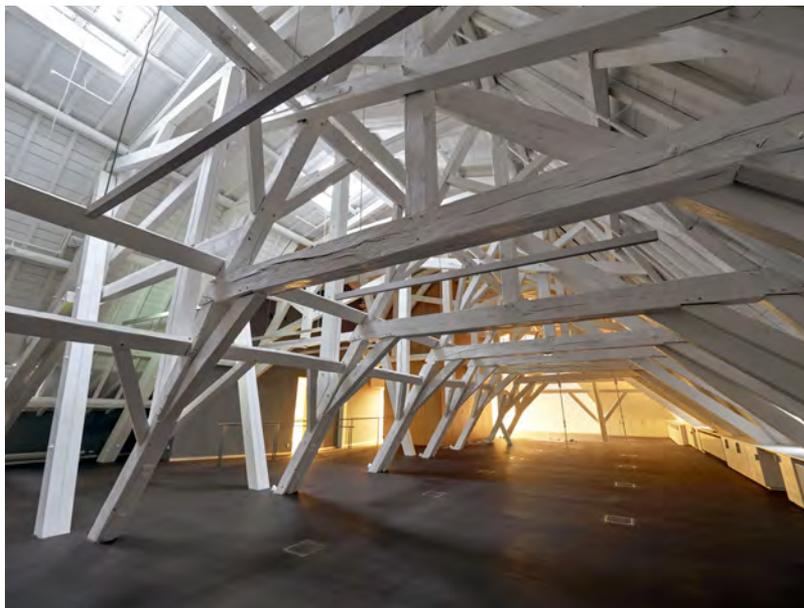
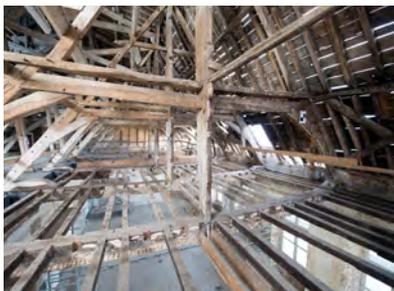
La grande toiture qui recouvre l'aile principale du bâtiment Mansfeld MAE, intègre trois charpentes qui se sont succédées au fil du temps. La plus ancienne charpente de 1545 présente un poinçon central relié aux entrails. Cette construction à six fermes et chevrons est intégrée dans une grande salle de réunion, dite salle Greisch, en souvenir de l'ancien propriétaire de la maison.

Le mur de façade arrière sur laquelle repose cette charpente a été remanié en 1840. Toutefois il conserve les encadrements d'une fenêtre jumelle. Il s'y trouve près de la terrasse deux pierres munies d'encoches qui étaient placées au-dessus d'une ancienne entrée de cave disparue aujourd'hui et qui étaient utiles au moment de levages de fûts.

La seconde charpente intégrée au centre du bâtiment, a été mise en place une bonne cinquantaine d'années après la première et se caractérise par l'absence du poinçon central. Cette charpente datée de 1600 par le procédé de la dendrochronologie, correspond au type de charpente dite charpente à fermes et à pannes. Les deux charpentes ont été réparées au niveau de l'entrait en 1700.

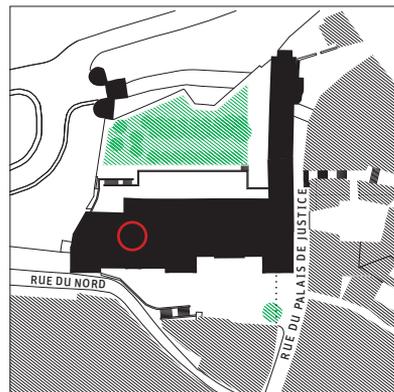


Des travaux d'agrandissement opérés entre 1886 et 1888 ont donné lieu à la création d'une grande charpente avec quatre tours dites à la Mansart qui s'appuie en partie sur les charpentes anciennes. Le projet actuel a conservé et stabilisé les charpentes historiques. Une nouvelle charpente métallique est installée dans la partie nord comprenant un étage en mezzanine.



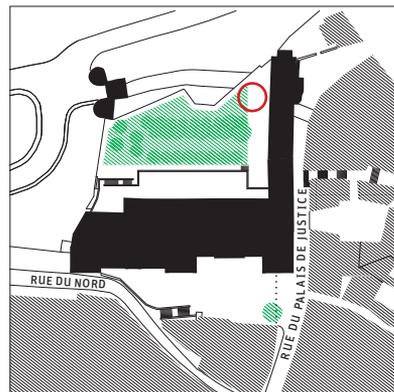
17. Une signalétique ancienne au-dessus des bureaux du tribunal d'arrondissement

Dans le quartier nord de l'aile principale, les encadrements des anciennes menuiseries de portes sont restés en place ; de même que l'ensemble des enduits anciens recouvrant les murs. Lors du décapage des crépis supérieurs, des traces d'une signalétique apposée au-dessus des portes au premier étage ont été retrouvées. La signalétique est conservée à 4 endroits. En lettrage majuscule on peut lire sur deux encarts «BIBLIO... CABINET... VICE PRÉSIDENT DE LA COUR» qui devrait être à l'origine ; bibliothèque de la cour, puis cabinet du vice-président. La seconde signalétique était «vestiaire de la cour», selon un plan qui mentionne la fonction des bureaux au début du XX^e siècle. Même si la date exacte de la signalétique n'est pas connue, une facture de l'année 1888 annonce la réalisation de 500 lettrages par l'entreprise N. Maret Beffort établie sur la Place d'Armes pour des enseignes servant à l'orientation dans le bâtiment.



18. L'étagère avec les pierres sculptées

Des pierres sculptées retrouvées près des Trois Tours sont placées sur une étagère d'exposition. Elles évoquent des motifs de l'Antiquité mais leur fabrication se situe probablement à la fin du XIX^e siècle. Sur cette étagère sont également conservées quelques pierres de la balustrade de l'ancienne terrasse, démontée pour permettre la réalisation de la nouvelle extension en rez-de-jardin.



19. Les Trois Tours

L'ancienne porte de ville, dite les Trois Tours, remonte au XIII^e siècle. Elle faisait partie de l'enceinte de la ville au Moyen Âge. Agrandie par deux tours semi-circulaires peu après 1220 et réparée au fil des siècles, elle a été rehaussée au XVII^e siècle d'un étage au moment de l'installation du bastion du Gouvernement. Des impacts de boulets et des traces de feu sur les parois, repérés au moment de la restauration, devraient être mis en relation avec le siège militaire de 1684. Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la tour est renforcée par des ancrs de construction. L'inscription de la date de 1841, retrouvée sur un renforcement d'angle, place ce moment de réparation au temps de la garnison prussienne. Les Trois Tours ont été épargnées du démantèlement général de la forteresse, stipulé dans le traité de Londres du 11 mai 1867.

Cette tour aussi dénommée «Räubertspforte» servait comme prison, mais aussi aux gardes du rempart puisqu'une porte murée donnait accès au rempart dans le temps. La partie supérieure qui est accessible depuis le jardin était utilisée par le Gouverneur comme belvédère «le Gouverneur s'est servi du haut à cause du beau coup d'œil», tel que l'affirme une notice sur un plan de 1770. Ce dernier étage était chauffé par une cheminée. Lors des investigations archéologiques récentes, la partie aménagée par le capitaine Weydert (1836–1903) qui logea dans la tour centrale a été restaurée en partie. Le carrelage du sol provient de l'usine Utzschneider- Jaunez de Wasserbillig. Le mur peint en grand appareillage avec joints de couleur rouge est restauré partiellement, également l'escalier en bois de l'étage intermédiaire est conservé et remis en état. Les graffitis et les parties peintes sont valorisés en se détachant des murs rénovés et peints en blanc. Les tablettes des fenêtres attirent encore notre attention. Trois jeux de marelles, des cœurs, une main et des noms y sont gravés. Visiblement les prisonniers ou les gardiens devaient faire passer le temps dans ces pièces plutôt obscures.



Notes

- 1 François Lascombes, *Chronik der Stadt Luxemburg, 1444-1684*, Luxembourg, 1976, p. 341. L'auteur suppose que la démolition a été réalisée par les Espagnols en 1554, après les endommagements subis lors de la guerre franco-espagnole durant les années 1540.
- 2 ANLux A XV 4.
- 3 Alfred Lefort, *Histoire du département des forêts, le duché de Luxembourg de 1795 à 1814*, t. 1, 1905, p. 73.
- 4 Dimensions prises au niveau de la grande cave.
- 5 Voir copie de l'acte d'achat, ANLux A XV-4.
- 6 Les cernes de croissance ont été datés par le laboratoire de dendrochronologie de l'université de Liège entre 1534 et 1545. La charpente a donc pu être construite seulement après 1545.
- 7 Une découverte intéressante est la présence de tuyaux en céramique intégrés dans le mur de façade pour assurer l'évacuation des eaux de pluie à partir de la corniche de la toiture. Voir Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 2014, p. 74 et 75.
- 8 Du côté jardin, la façade est reconstruite à nouveau. Du côté rue la façade ancienne est en place mais a connu des renforcements en briques au cours des années 1930. Deux ouvertures élancées ont été repérées du côté rue. Du côté jardin, la présence de grandes fenêtres a été confirmée au moment de la démolition de la façade actuelle construite à neuf en récupération des anciennes pierres de corniche.
- 9 Ces bâtiments sont indiqués en partie sur le plan Jamez datant du milieu du XVIII^e siècle. Les restes de caves et de murailles ont été repérés en 2016 au moment de l'aménagement de la cour.
- 10 Les six baies de la galerie sont encore en place. Les fouilles archéologiques de 2012 ont pu repérer le niveau d'origine qui fut à environ 50 cm plus bas que le niveau actuel. À juger par le comblement, le niveau de la galerie devait être rehaussé au moment de la construction de la partie centrale en 1600, ce qui signifie que sa création est avant 1600. Les pieds des arcades reposent sur une maçonnerie médiévale présentant un étage enterré dont les murs sont intégrés dans l'espace cuisine aujourd'hui.
- 11 Celle-ci est du style gothique tandis que la galerie à Luxembourg puise ses références dans les formes très simples de l'Antiquité.
- 12 Ces objets sont exposés au musée national d'histoire et d'art. Aujourd'hui à l'emplacement du bassin se situe l'escalier qui mène vers la salle multifonctionnelle.
- 13 Paul Wurth-Majerus, *Hôtel du Gouvernement: Palais de Justice actuel*, in *Ons Hémecht*, Jg. 45, p. 3- 21, ici p. 4.
- 14 Joseph Masserette, *La vie martiale et fastueuse de Pierre-Ernest de Mansfeld*, vol II, p. 128, Paris 1930.
- 15 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 1995, p. 40.
- 16 Les lettres A à E et des chiffres romains: I, II, III. La porte est murée et se trouve intégrée dans le local technique côté ascenseur.
- 17 Paul Wurth-Majerus, *Hôtel du Gouvernement: Palais de Justice actuel*, in *Ons Hémecht*, Jg. 45, p. 5.
- 18 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 2015, p. 37.
- 19 À la gloire du Roi: Van der Meulen, peintre des conquêtes de Louis XIV: Musée des Beaux-Arts de Dijon, Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg, catalogue d'exposition, 1999.
- 20 Koltz Jean-Pierre, *Le Colonel-ingénieur Nicolas de Jamez (1714-1788)*, coll. « Les amis de l'histoire », 1964, p. 171-172. Yegles-Becker Isabelle, *Du Palais du gouverneur au Palais de Justice de Luxembourg – l'histoire architecturale d'un bâtiment plusieurs fois centenaire*, in *Les demeures de la justice, du Palais de Justice à la cité judiciaire*, p. 12-48, p. 29.
- 21 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 2003, p. 68. Lors des fouilles de 2012, le parquet avait été enlevé au niveau du rez-de-chaussée de l'aile latérale. Un vide sanitaire de 50 cm avec étanchéité de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle a été retrouvé. Cet aménagement a été conservé sans qu'on ait pu pousser les analyses plus loin. Le vide sanitaire a été comblé en partie avec les pierres taillées, qui n'avaient pas de valeur muséographique, mais qui pour autant ne pouvaient pas être jetés. Elles ont été retrouvées au moment des fouilles du rez-de-chaussée de l'aile principale et sont issues essentiellement de l'ancienne chambre du gouverneur et des pièces dites cabinets.
- 22 Jacques Dollar, *Vauban à Luxembourg, place forte de l'Europe (1684-1697)*, 1983, Luxembourg, p. 78.
- 23 Raymond Baustert, *Un roi à Luxembourg: édition commentée du Journal du voyage de sa Majesté à Luxembourg, Mercure galant, juin 1687, II (seconde partie)*, narr Verlag, 2015
- 24 Cette chambre est identifiée comme chambre du gouverneur sur le plan Jamez. Avant les travaux du Fonds, la pièce était subdivisée, s'y trouva le secrétariat du cabinet des juges d'instruction.
- 25 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 2014, p. 76.
- 26 Alphonse Rupprecht, *Logements militaires à Luxembourg pendant la période de 1794 à 1814*, 1979, p. 49.
- 27 Paul Wurth-Majerus, *Hôtel du Gouvernement: Palais de Justice actuel*, in *Ons Hémecht*, Jg. 45, p. 3- 21, ici p. 8.
- 28 ANLux B 94 et C 585.
- 29 ANLux C 58.
- 30 Chevalier l'Évêque de la basse Mouturie, *Itinéraire du Luxembourg Germanique ou voyage historique et pittoresque dans le Grand-Duché, 1844*, p. 78.
- 31 Robert Philippart, *Le rêve d'un palais de justice au plateau Bourbon, in Les demeures de la justice, du Palais de Justice à la cité judiciaire*, p. 50-70, p. 53.
- 32 ANLux G 714 pour le prix de 82 florins 69 cents. La commande est signée par l'ingénieur Mersch et l'ingénieur en chef Wirtz. Le nouvel escalier se situe dans la jonction entre l'aile latérale et l'aile principale, ayant été l'ancienne chambre de conseil, au-dessus du grand porche d'entrée.
- 33 ANLux F 46.
- 34 An Lux F 46, rapport du 13.9.1840. « Die Fenster, welche im ganzen unsymmetrisch gelegen sind und ungleichmäßig für das Auge versagen durch zu geringe Dimensionen, durch Verwitterung ihrer kleinen in Blei gefassten Scheiben, dem wölkigen Lichte den Zutritt ».
- 35 Sur la façade arrière l'ancien emplacement d'une baie jumelle est laissé apparent au niveau des pieds sculptés en tore de l'encadrement de fenêtre. Dans le document émis par le gouvernement il est encore question de plans réalisés par l'architecte Eydt. Il semblerait que l'architecte n'était probablement pas directement assimilé à l'administration.
- 36 Les mises en valeurs des encadrements renaissance dans la salle du 1^{er} étage côté rue montrent que la pierre de taille de style Renaissance n'était préservée qu'à une certaine hauteur. L'agrandissement de 1840 est clairement identifiable. D'autres modifications ont eu lieu du côté arrière et du côté place.
- 37 On peut se poser la question du déplacement de l'escalier vers l'aile latérale. Sorti lors du présent projet, l'escalier en bois de style baroque est à Stadtbredimus.
- 38 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la vieille ville, 2014, p. 38.

- 39 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la vieille ville, 2014, p. 76, voir plan de repérage. Yegles-Becker Isabelle, Du Palais du gouverneur au Palais de justice de Luxembourg, l'histoire architecturale d'un bâtiment plusieurs fois centenaire, in Les demeures de la Justice, 2009, SIP, p. 12-49, p. 33 et 34.
- 40 Les cloisons sous forme de colombage de l'aile latérale n'existent plus et sont remplacées par des cloisons en verre.
- 41 Rapport du 13.8.1840 indiquant les affectations futures après travaux. ANLux F 46. Il semblerait que les travaux publics étaient présents sur le site dans la mesure où on retrouve pour la période du début du XX^e siècle une indication que l'administration des bâtiments publics était logée dans les Trois Tours. L'administration ne comptait que cinq employés, in Tageblatt du 28.7.1948.
- 42 Rupprecht Alphonse, Logements militaires à Luxembourg, 1979, p. 48. Les deux unités étaient reliées par le biais de la passerelle disparue ayant jadis enjambé la rue du Palais de Justice.
- 43 An Lux G 714.
- 44 Rupprecht Alphonse, Logements militaires à Luxembourg, 1979, p. 48. Voir aussi ANLux G 714.
- 45 Rapport d'activité du Fonds de rénovation de la vieille ville 2014, p. 67.
- 46 Photothèque de la Ville de Luxembourg.
- 47 Robert Philippart, Le rêve d'un palais de justice au plateau Bourbon, in Les demeures de la justice, du Palais de Justice à la cité judiciaire, p. 50-70, p. 54.
- 48 ANLux TP 555.
- 49 Des plans datant du début du XX^e siècle indiquent cette affectation.
- 50 An Lux TP 551. Les premières soumissions sont lancées en 1886 et les derniers travaux d'ameublement sont évoqués en 1888 par rapport aux ordonnances de paiement datant de 1889 voir An lux TP 565. Un deuxième avant-projet signé Antoine Hartmann n'est pas retenu, voir Isabelle Yegles-Becker, Du Palais du gouverneur au Palais de justice de Luxembourg, l'histoire architecturale d'un bâtiment plusieurs fois centenaire, in Les demeures de la Justice, 2009, SIP, p. 12-49, p. 40, 41.
- 51 ANLux TRP 04165.
- 52 Simone Weny, L'architecture au XIX^e siècle, in l'Art au Luxembourg : de la Renaissance au début du XXI^e siècle, Bruxelles, Fonds Mercator, Esch-sur-Alzette, p. 83-117, p. 105.
- 53 Il est probable que l'escalier en bois situé au milieu du bâtiment principal était réalisé vers 1840, déplacé en 1888 dans l'aile latérale puis sorti au moment des travaux récents pour être conservé à Stadtbredimus.
- 54 À l'entrée se trouva jusque dans les années 1990 une mosaïque de la taille d'un tapis d'entrée, réalisée pour le compte de l'entrepreneur Betz par l'entrepreneur Pellarin de Molebeck-Bruelles, dont la facture était litigieuse.
- 55 Rapport d'activité du Fonds de rénovation, 2014, p. 73.
- 56 Les chaises des juges du XIX^e siècle ont été stockées par l'ABP. Le MNHA a conservé un banc, pour lequel il existe un dessin de la main d'Arendt, (ANLux TP 551) ainsi que d'autres objets.
- 57 ANLux TRP 04166.
- 58 ANLux TRP 04165.
- 59 ANLux TRP 04165, il est possible qu'il est ici question du budget global dans la mesure où les deux lots de 1886 et de 1887 sont budgétisés à 50 000 chacun. Le dépassement de 30 000 est non inscrit et provient d'un autre budget.
- 60 Robert Philippart, Le rêve d'un palais de justice au plateau Bourbon, in Les demeures de la justice, du Palais de Justice à la cité judiciaire, p. 50-70, p. 60.
- 61 ANLux TRP 04165.
- 62 L'incendie a lieu le 25 et 26 mai 1886, selon ANLux TP 555.
- 63 Le plancher du premier étage était fait de matériau de récupération en provenance de la charpente, ce qui est confirmé par les textes d'archives. Suivant arrêté de 8.7.1886 les travaux sont faits sur devis et en régie avec des matériaux de réemploi. ANLux TP 555.
- 64 Alphonse Rupprecht, Logements militaires à Luxembourg, 1979, Luxembourg, p. 59, 60. Les traces de feu ont été repérées sur les encadrements des portes de la charnière en direction de l'aile latérale.
- 65 ANLux PRP 01467. Deux variantes de dessins pour ces nouvelles portes sont conservées aux archives. Les portes enlevées par le FRVV dataient au plus tôt des années 1930 et ont été remplacées par de nouvelles portes qui répondent aux normes sécuritaires requises.
- 66 Manque d'air frais et nécessité d'ouvrir les fenêtres. L'électricité est considérée comme énergie propre.
- 67 ANLux TRP 04168.
- 68 Photothèque de la Ville de Luxembourg montrant l'état des bâtiments avant la démolition et la plantation en forme de spirale des arbres dans le jardin.
- 69 ANLux TRP 04167.
- 70 ANLux TRP 04170.
- 71 Celle-ci n'existe plus dans sa forme d'origine. Elle devait être remplacée par une balustrade en béton coulé sur moulage et partiellement rénovée récemment en pierre de taille.
- 72 ANLux TRP 04167 et 69.
- 73 Les débris de ce dallage en couleur ocre clair ont été retrouvés lors du suivi archéologique du chantier.
- 74 ANLux TPR 04167. Le dessin est réalisé par Arendt en décembre 1888.
- 75 Enduit caractéristique des années 1930 dit « Wurmputz ». Cette deuxième couche d'enduit a été enlevée au niveau du bâtiment lors de la présente rénovation.
- 76 Dans certains cas de figure seules les bordures sont faites dans le style minimaliste des années 30. Les rosaces semblent avoir été récupérées, notamment en ce qui concerne la grande salle d'audience du deuxième étage. Deux caissons sont à ce jour visibles, deux autres se trouvent sous le faux-plafond des WC.
- 77 Selon plans ABP.
- 78 Cet escalier n'existe plus.
- 79 Les architectes sont Guillermo Vazquez Consuegra Arquitecto, A + T Architecture et Kaell Architecte, les ingénieurs statiques HLG et Schroeder associés, les ingénieurs génie technique Bevilacqua & Associés.
- 80 Les décisions du Fonds émanent du comité directeur, composé en 2017 de Serge Hoffmann, président, et les membres Laura Biagioni, Jérôme Krier, Ferdinand Otto, Michel Polfer, Christian Ginter, Patrick Sanavia et Martine Vermast. Le secrétaire est Patrick Perlic. Les collaborateurs du Fonds sont les deux chefs de projets consécutifs Pierre Kieffer et Jean Marx. Isabelle Yegles-Becker est responsable du volet historique et archéologique. La secrétaire est Olga Mendes. Le maître d'ouvrage délégué du Fonds est Walter De Toffol du bureau d'ingénieur InCA.

Auteur: Isabelle Yegles-Becker
Conception graphique: Arnaud Hanon – Visualis
Photographies: Christof Weber

Copyright: Fonds de rénovation de la Vieille Ville
Octobre 2017

ISBN: 978-99959-775-8-0

